



CENTRALE D'ENROBAGE ET AIRE DE TRANSIT DES MATERIAUX

VILLENEUVE-LA-DONDAGRE (89)

APRR

*Chantier A5/A19
10 boulevard Eiffel
21600 LONGVIC*

Dossier n° T7010

CAMPAGNE décembre 2019/janvier 2020 - RAPPORT janvier 2020

Dossier n° T7010

CAMPAGNE décembre 2019/janvier 2020 - RAPPORT janvier 2020

SOMMAIRE

1. MÉTHODOLOGIE & CONDITIONS DE MESURES	5
1.1. OBJET	5
1.2. MOYENS ET CONDITIONS DE MESURE	5
1.2.1. MATERIEL UTILISE	5
1.2.2. CONDITIONS METEOROLOGIQUES	5
1.2.3. GRANDEURS MESUREES	7
1.3. LOCALISATION DES POINTS DE MESURES	9
1.4. LES SOURCES D'EMISSION DE POUSSIÈRES PRESENTES SUR LE SITE	9
2. RÉSULTATS ET ANALYSES DES MESURES	10
2.1. RESULTATS DES MESURES	10
2.2. CONCLUSIONS	10
ANNEXE 1 - DONNEES METEOROLOGIQUES	13
ANNEXE 2 - RESULTATS BRUTS DES ANALYSES DE POUSSIÈRES	17

APRR

Centrale d'enrobage et aire de transit des matériaux – **Villeneuve-La-Dondagre (91)**

Retombées de poussières dans l'environnement

1. MÉTHODOLOGIE & CONDITIONS DE MESURES

1.1. OBJET

La Société APRR est autorisée à exploiter une centrale d'enrobage sur le territoire de la commune de Villeneuve-la-Dondagre (Yonne).

Le site fonctionne sous l'arrêté préfectoral d'enregistrement du 29 août 2019. Dans le cadre des prescriptions relatives à son activité (rubrique 2521 et 2517 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement), la société APRR doit, selon son arrêté préfectoral, effectuer une campagne de mesures de retombées de poussière dans l'environnement avant la mise en fonctionnement des installations, puis après la mise en fonctionnement.

Ce document présente les résultats de la campagne de mesure, réalisée entre le 9 décembre 2019 et le 8 janvier 2020, lorsque les installations ne sont pas en fonctionnement.

1.2. MOYENS ET CONDITIONS DE MESURE

Les mesures ont été réalisées selon la méthode des jauges de collecte de retombées relative à la **norme NFX 43-014** de novembre 2017, intitulée "*Qualité de l'air – Air ambiant : détermination des retombées atmosphériques totales. Echantillonnage. Préparation des échantillons avant analyse*". La durée de pose recommandée est d'un mois.

1.2.1. MATÉRIEL UTILISÉ

Les jauges sont constituées d'un entonnoir et d'un flacon de récupération de 10 L en polyéthylène. L'ensemble du système est inséré dans un trépied servant de support. La hauteur de collecte est située à 1,5 m du sol.

1.2.2. CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

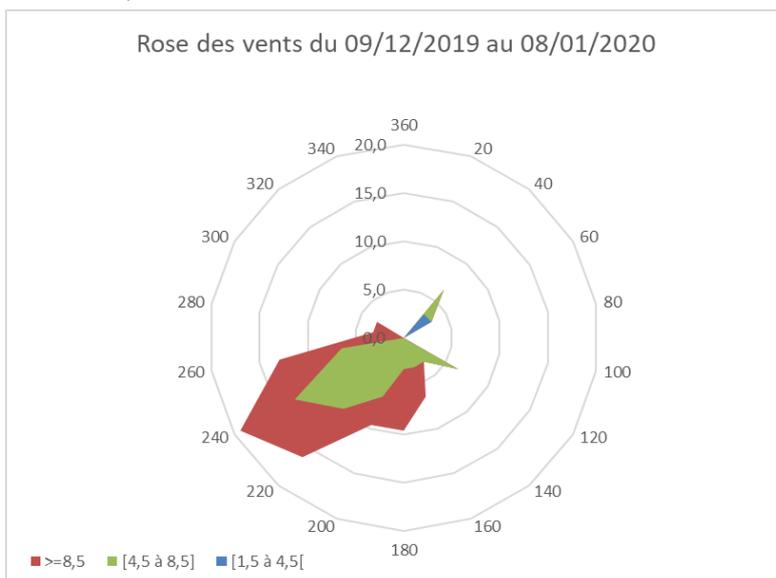
Les conditions atmosphériques correspondant à la période de prélèvement sont celles qui ont été mesurées à la station Météo France la plus représentative du secteur soit SAVIGNY/CLAIRIS (à 6km environ au Sud-Ouest du site).

Les résultats détaillés sont fournis en annexe 1 du présent document.

Les données recueillies portent sur :

- ➔ la direction et la vitesse du vent,
- ➔ la pluviométrie et la température

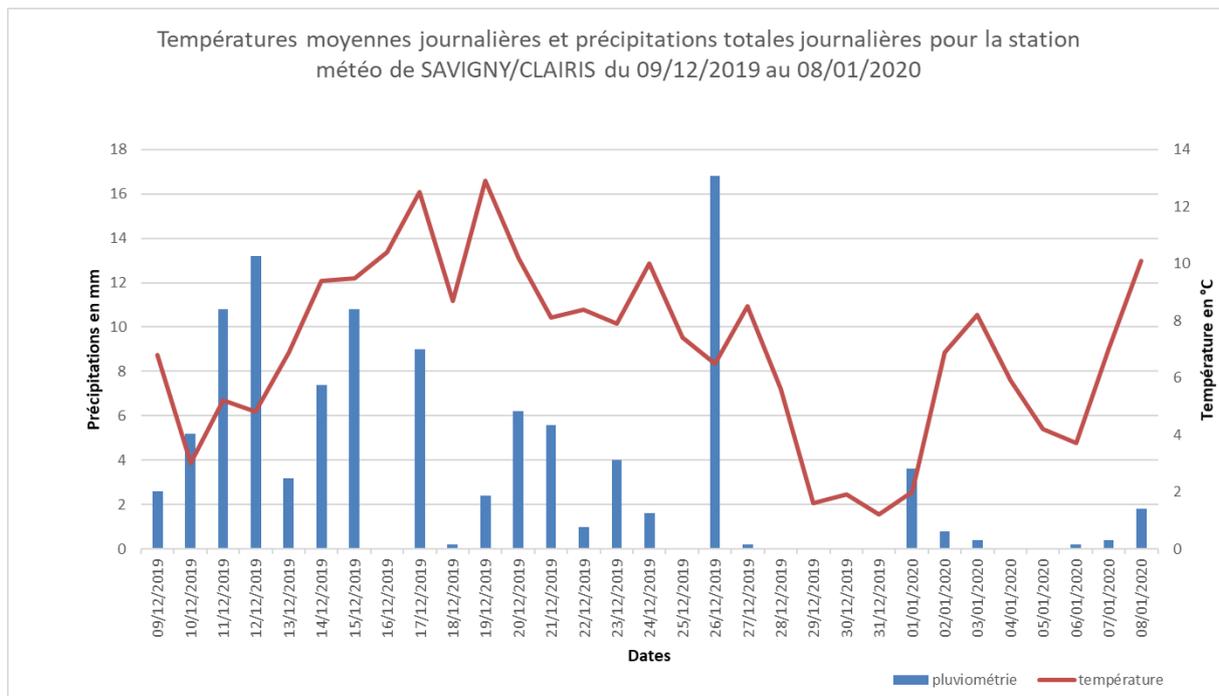
➔ Pendant la période de prélèvement, les **vents dominants** ont été de direction Sud-Ouest à 48,4% du temps



Les vents ont été moyen puisque la vitesse moyenne journalière sur la période est de 6,9 m/s (25 km/h environ). Elle a été relativement constante (écart type de 2,7 m/s) tout au long de la campagne.

➔ Le cumul de précipitations sur la période des prélèvements est de 107,4 mm. Il s'agit de précipitations nettement supérieures à la normale de la pluviométrie du secteur (donnée météo France des normales à la station de Melun) en décembre et janvier à la station météorologique de Melun (61,4 mm et 55,1 mm).

Des précipitations ont été enregistrées pour 23 journées au total. La période la plus pluvieuse se situe entre le 09 et 26 décembre avec 100,2 mm ce qui représente 93% des précipitations.



➔ La température moyenne a été de 6,9°C, la moyenne journalière la plus basse a été de 1,2°C et la plus élevée de 12,9°C. L'écart type de 3,1 traduisant une variabilité notable.

1.2.3. GRANDEURS MESURÉES

Ces mesures de retombées atmosphériques portent sur la somme des fractions solubles et insolubles. A partir de ces valeurs, il est possible de déterminer une teneur moyenne en poussières exprimée en **mg/m²/jour** à partir de la formule indiquée dans la version de novembre 2017 de la norme NF X 43-014. Les résultats bruts des analyses sont donnés en milligrammes (cf. résultats du laboratoire en annexe 2).



POINT 1



POINT 2



POINT 3



1.3. LOCALISATION DES POINTS DE MESURES

La localisation des points de prélèvement correspond à :

- ➔ **Point 1** : Au Sud-Est de la centrale d'enrobage, proche de l'entrée.
- ➔ **Point 2** : Au Nord de la centrale d'enrobage
- ➔ **Point 3** : Au Sud-Ouest de la centrale d'enrobage.

1.4. LES SOURCES D'ÉMISSION DE POUSSIÈRES PRESENTES SUR LE SITE

Durant la période de prélèvement d'une durée de 30 jours, la centrale d'enrobage ne fonctionnait pas.

L'environnement du site est constitué de terres agricoles, de l'autoroute A19 avec un échangeur en bordure de site.

2. RÉSULTATS ET ANALYSES DES MESURES

2.1. RESULTATS DES MESURES

Les résultats des mesures sont présentés dans le tableau ci-après (voir également en annexe 2). La formule pour calculer la teneur moyenne en poussière **P** est donnée dans la norme :

$$P = m / (s \times t)$$

Où **t** est la durée exprimée en nombre de jours d'exposition de la jauge,
m est la masse des particules recueillies exprimée en milligrammes,
s est la surface d'exposition de l'entonnoir en m², ici 0,046 m².

L'arrêté ministériel du 09 avril 2019 (relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 2521 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement - Enrobage au bitume de matériaux routiers), l'arrêté ministériel du 10 décembre 2013 (relatif aux prescriptions générales applicables aux stations de transit de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes autres que ceux visés par d'autres rubriques relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 2517 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement) et l'arrêté préfectoral ne fixent pas de seuil.

Les points de mesure se trouvent dans un environnement agricole. La perte au feu permet alors d'écartier les résidus organiques pouvant provenir des cultures.

POINT DE MESURE	POIDS DES POUSSIÈRES TOTALES en mg	TENEUR MOYENNE EN POUSSIÈRES mg/m²/jour	TENEURS EN POUSSIÈRES ORGANIQUES EN %	TENEURS EN POUSSIÈRES MINÉRALES SOLUBLES ET INSOLUBLES APRES PERTE AU FEU mg/m²/jour
Point 1	58	42,03	0	42,03
Point 2	63	45,65	0	45,65
Point 3	160	115,94	35	75,36

2.2. CONCLUSIONS

Les concentrations sont comprises entre 42,03 et 115,94 mg/m²/jour. La valeur la plus forte est relevée au point 3 qui est proche de la voie d'accélération menant à l'A19.

Les valeurs des points 1 et 2 sont similaires et faibles.

Dans l'ensemble les valeurs sont faibles. Les fortes précipitations de la période ont généré des conditions d'humidités qui n'étaient pas favorable en général aux envols de poussières.

APRR

Centrale d'enrobage et aire de transit des matériaux – **Villeneuve-La-Dondagre (91)**

Retombées de poussières dans l'environnement

ANNEXE 1

Données météorologiques

APRR

Centrale d'enrobage et aire de transit des matériaux – **Villeneuve-La-Dondagre (91)**

Retombées de poussières dans l'environnement

Données quotidiennes

janvier 2020

SAVIGNY/CLAIRIS (89)

Indicatif : 89380001, alt : 184 m., lat : 48°05'11"N, lon : 3°06'14"E

Date	RR	TM	FXY	DXY
	millimètres et 1/10	deg c et 1/10	m/s et 1/10	rose de 360
mercredi 01	3.6	2.0	2.8	210
jeudi 02	0.8	6.9	5.1	200
vendredi 03	0.4	8.2	8.3	220
samedi 04	.	5.9	4.7	290
dimanche 05	.	4.2	2.4	50
lundi 06	0.2	3.7	7.0	260
mardi 07	0.4	7.0	4.7	230
mercredi 08	1.8	10.1	5.8	210

- : donnée manquante ; lorsqu'un paramètre n'est pas mesuré il n'y a pas de valeur associée (colonne ou case vide)
.: donnée égale à 0 ;

Données quotidiennes

décembre 2019

SAVIGNY/CLAIRIS (89)

Indicatif : 89380001, alt : 184 m., lat : 48°05'11"N, lon : 3°06'14"E

Date	RR	TM	FXV	DXY
	millimètres et 1/10	deg.c et 1/10	m/s et 1/10	rose de 360
lundi 09	2.6	6.8	10.9	210
mardi 10	5.2	3.0	6.7	190
mercredi 11	10.8	5.2	7.7	250
jeudi 12	13.2	4.8	9.7	180
vendredi 13	3.2	6.9	11.3	260
samedi 14	7.4	9.4	13.1	270
dimanche 15	10.8	9.5	9.0	210
lundi 16	.	10.4	4.6	140
mardi 17	9.0	12.5	6.8	170
mercredi 18	0.2	8.7	6.5	150
jeudi 19	2.4	12.9	8.9	150
vendredi 20	6.2	10.2	8.9	230
samedi 21	5.6	8.1	8.6	190
dimanche 22	1.0	8.4	9.8	180
lundi 23	4.0	7.9	7.9	240
mardi 24	1.6	10.0	9.1	250
mercredi 25	.	7.4	6.3	240
jeudi 26	16.8	6.5	6.7	230
vendredi 27	0.2	8.5	8.5	230
samedi 28	.	5.6	4.9	40
dimanche 29	.	1.6	3.1	40
lundi 30	.	1.9	2.6	120
mardi 31	.	1.2	3.0	110

- : donnée manquante ; lorsqu'un paramètre n'est pas mesuré il n'y a pas de valeur associée (colonne ou case vide)

. : donnée égale à 0 ;

ANNEXE 2

Résultats bruts des analyses de poussières

APRR

Centrale d'enrobage et aire de transit des matériaux – **Villeneuve-La-Dondagre (91)**

Retombées de poussières dans l'environnement

Rapport d'essais

Présentation générale

Numéro d'affaire TERA :	20EN6037-03	Version du rapport :	1
Client :	ENCEM NORD CENTRE	Référence client :	T7010 Villeuneuve La Dondagre
Adresse :	Pôle 45 - Le Galaxie, rue des Châtaigniers 45140 Ormes		
Commande client :	Bon pour accord	Devis client :	DE21005
Type de milieu:	Air ambiant		
Echantillons reçus le :	13/01/2020	Rapport transmis le :	17/01/2020
Prélèvement effectué par :	Le client		

Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai et sont sous réserve des informations transmises par le client (durées, volumes, températures, emplacements). Les résultats s'appliquent aux échantillons tels qu'ils ont été reçus.

Le seul format de rapport faisant foi est le format pdf transmis par mail.

Commentaire : aucun

Présentation des échantillons – Nombre total d'échantillons : 03

Paramètres à analyser	Références échantillons	Emplacement du prélèvement	Lieu de réalisation des essais	Date d'essais
Dépôts totaux	B1	Villeuneuve La Dondagre	Fuveau	15/01/2020
Dépôts totaux	B2	Villeuneuve La Dondagre	Fuveau	15/01/2020
Dépôts totaux	B3	Villeuneuve La Dondagre	Fuveau	15/01/2020

Conditions environnementales ou l'activité des occupants pendant l'échantillonnage, ou tout autre élément transmis par le responsable du prélèvement et susceptible de faciliter la lecture des résultats : non renseigné.

Dépôts totaux sur jauges (air ambiant)

Type de support : Jauges owen

Elution / Extraction : Evaporation

Numéro de lot : NA

Poussières totales en mg						
Composés	No CAS	Accréditation	B1	B2	B3	LQ
Poussières totales	//		58	63	160	1
Volume (L)	//		6,0	6,0	5,3	NA

Le volume total prend en compte les précipitations, l'éventuel volume de mise en service ainsi que les eaux de rinçage.

Les incertitudes sont présentées en annexe 1 de ce rapport.

Les jauges sont fournies par : le client.

Pertes au feu de la matière sèche sur dépôts totaux des jauges (air ambiant)

Type de support : Jauges owen

Elution / Extraction : Calcination

Numéro de lot : NA

Perte au feu de la matière sèche en %

Composés	No CAS	Accréditation	B1	B2	B3	LQ
Perte au feu de la matière sèche	//		<LQ	<LQ	35	2

Les incertitudes sont présentées en annexe 1 de ce rapport.

Les jauges sont fournies par : le client.

Annexe 1 : Méthodes et incertitudes

Composés	Supports	Norme	Technique analytique	Incertitude maximale (k=2)	Commentaire
Poussières	Jauges	NF X 43-014	Gravimétrie	16%	40% à la LQ

	Approbation
Nom(s)	C.GARZON
Fonction(s)	Ingénieur Analyste
Visa(s)	

FIN DU RAPPORT



SIÈGE

3, rue Alfred Roll
75849 Paris Cedex 17
Tél : 33 (0) 1 44 01 47 61
contact@encem.com

www.encem.com

RÉGION NORD-CENTRE ORLÉANS

Pôle 45 – Le Galaxie
6 rue des Châtaigniers
45140 Ormes
33 (0)2 38 74 64 36

PARIS

3 rue Alfred Roll
75849 Paris cedex 17
33 (0)1 44 01 47 61

RÉGION GRAND-OUEST BORDEAUX

32 allée d'Orléans
33000 Bordeaux
33 (0)5 56 81 90 82

NANTES

25 rue Jules Verne
44700 Orvault
33 (0)2 40 63 89 00

RÉGION GRAND-EST NANCY

Technopôle Nancy – Brabois
5 allée de la Forêt de la Reine
54500 Vandœuvre-lès-Nancy
33 (0)3 83 67 62 32

STRASBOURG

27 avenue de l'Europe
67300 Schiltigheim
33 (0)3 88 25 00 34

RÉGION GRAND-SUD MONTPELLIER

Techniparc – Bât. A
385 rue Alfred Nobel – BP 63
34935 Montpellier cedex 09
33 (0)4 99 52 62 52

LYON

Parc du Moulin à Vent – Bât. 51
33 bd du Docteur Levy
69693 Vénissieux cedex
33 (0)4 78 78 80 60